

# Les jeunes ni en emploi, ni aux études ni en formation au Québec



Un avis du Comité consultatif Jeunes - CPMT  
Mars 2020 | Adopté par les membres le 10 février 2020



Cet avis du Comité consultatif Jeunes (CCJ) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) répond au mandat confié par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et ministre responsable de la région de la Mauricie, monsieur Jean Boulet.

Ce document revient en préambule sur le rôle du CCJ, le mandat qui lui a été confié et qui a mené à cet avis, ainsi que sur les moyens mis en œuvre pour réaliser le portrait des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) du Québec. Par la suite, nous énonçons les principaux constats réalisés sur la base des données préliminaires<sup>1</sup> avant de proposer une série de recommandations visant à des actions concrètes et réalisables à court terme.

Cet avis se veut le premier d'une série qui proposera des recommandations au fur et à mesure que les données les plus récentes sur la jeunesse seront disponibles. De plus, le CCJ travaille en ce moment même avec la Chaire réseau sur la jeunesse (CRJ) à la mise à jour du portrait des jeunes de 18 à 35 ans et leur situation sur le marché du travail.

## Table des matières

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>3</b>
<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>4</b>
Rôle du Comité consultatif Jeunes de la CPMT .....	4
Mandat confié par le ministre .....	4
Réalisation du mandat .....	4
<b>PORTRAIT DES NEEF DU QUÉBEC</b> .....	<b>6</b>
Situation générale des jeunes du Québec sur le marché du travail .....	6
Principaux constats concernant les jeunes NEEF.....	6
<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>9</b>
<b>AXE 1 — ÉTABLIR DES PROFILS DE JEUNES VULNÉRABLES</b> .....	<b>9</b>
<b>AXE 2 — ANTICIPER POUR UN MAINTIEN DURABLE DES JEUNES EN EMPLOI</b> .....	<b>10</b>
<b>AXE 3 — FACILITER L'ACCÈS AUX ÉTUDES ET À LA FORMATION</b> .....	<b>11</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>14</b>
<b>RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>15</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>16</b>

<sup>1</sup> Les données de recherche préliminaires ont été présentées aux membres du CCJ par l'équipe de recherche le 24 janvier 2020. Elles présentent une analyse de l'Enquête sur la population active 2015-2016. Le rapport final déposé le 1<sup>er</sup> mars 2020 contient l'analyse des cycles plus récents et se voit complété par des données de l'enquête sur la santé des collectivités canadiennes.

# REMERCIEMENTS

## Rédaction

Nicolas Bourgois, coordonnateur du Comité consultatif Jeunes

## Comité d'orientation de l'avis

- Éliane Racine, Force Jeunesse
- Marco St-Pierre, Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO)
- Mylène Mattei, AXTRA | Alliance des centres-conseils en emploi
- Philippe Margueron, Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)
- Rafaël Leblanc-Pageau, Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
- Rima Chaaban, Comité national des jeunes de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Simon Lavigne, Comité des jeunes de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

## Membres du Comité consultatif Jeunes

### Membres votants :

- Aile jeunesse du Chantier de l'économie sociale
- AXTRA | Alliance des centres-conseils en emploi
- Centre Génération Emploi
- Citoyenneté Jeunesse
- Collectif autonome des carrefour jeunesse emploi du Québec
- Collectif des entreprises d'insertion du Québec
- Comité des jeunes de la Centrale des syndicats du Québec
- Comité national des jeunes de la Confédération des syndicats nationaux
- Comité national des jeunes de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- École des Entrepreneurs du Québec
- Fédération étudiante collégiale du Québec
- Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire
- Force Jeunesse
- Place aux jeunes en région
- Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec
- Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec
- Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre
- Union étudiante du Québec

### Membres non-votants

- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Secrétariat à la jeunesse

Cet avis a été réalisé grâce à une aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail. Les prises de position et les recommandations énoncées dans ce document ne correspondent pas nécessairement à la politique officielle de la Commission des partenaires du marché du travail.

**Commission  
des partenaires  
du marché du travail**

**Québec** 

# PRÉAMBULE

## Rôle du Comité consultatif Jeunes de la CPMT

Le CCJ est financé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Son action vise à renforcer les interventions d'Emploi-Québec ainsi que d'informer la CPMT et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) des diverses problématiques d'emploi vécues par les jeunes du Québec. Il est composé de 18 membres, dont 17 organismes jeunesse nationaux représentatifs et reconnus ayant comme mission commune la promotion et l'appui au développement des jeunes de 18 à 35 ans. De par son mandat, le CCJ a la responsabilité de définir les problématiques vécues par les jeunes dans leurs démarches d'intégration, de réintégration et de maintien en emploi. À cet effet, il participe et collabore à l'établissement des priorités d'actions ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des modes d'intervention utilisés par Emploi-Québec. Les avis et les recommandations du CCJ sont le fruit de la réflexion et de la concertation des nombreux regroupements qui le composent<sup>2</sup>.

## Mandat confié par le ministre

C'est dans le cadre de la *Grande corvée 2.0*, destinée à intégrer au marché du travail les travailleuses et travailleurs qui en sont éloignés, que le ministre a mandaté le CCJ afin qu'il dresse, avec le soutien de la CPMT, un portrait clair de la situation des jeunes. Celui-ci doit permettre de cerner les problématiques qui les retiennent loin du marché du travail et proposer des actions à mettre en œuvre pour favoriser leur insertion au marché du travail<sup>3</sup>. Ce portrait vise en priorité le cas des *jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation* (NEEF<sup>4</sup>) et propose des actions concrètes visant à mettre en mouvement cette partie de la jeunesse, considérant que les jeunes constituent 54 % de la main-d'œuvre nécessaire pour pourvoir aux 1,3 million d'emplois disponibles dans les 10 prochaines années<sup>5</sup>.

## Réalisation du mandat

Dans le cadre du mandat qui lui a été confié, le CCJ a entrepris de travailler dans un premier temps avec la Chaire réseau sur la jeunesse du Québec (CRJ) afin d'explorer les bases de données pertinentes de Statistique Canada et dresser ainsi un portrait statistique des jeunes NEEF québécois.e.s. Dans un second temps, les membres du CCJ se sont réunis afin de prendre connaissance des données préliminaires et échanger sur les enjeux que soulèvent la réalité des jeunes en situation NEEF. Les

<sup>2</sup> « À propos – Comité consultatif Jeunes ». <http://ccjeunes.org/a-propos/> (4 juillet 2019).

<sup>3</sup> MTESS, Cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

<sup>4</sup> « Tournée Du Québec En Action Pour La Main-d'œuvre - Le Ministre Jean Boulet amorce une première action d'importance pour intégrer les jeunes au marché du travail ». <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/tournee-du-quebec-en-action-pour-la-main-d-oeuvre-le-ministre-jean-boulet-amorce-une-premiere-action-d-importance-pour-integrer-les-jeunes-au-marche-du-travail-879176174.html> (16 septembre 2019).

<sup>5</sup> Nous utilisons un acronyme francisé.

<sup>5</sup> Gouvernement du Québec. (2018). Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023 : Le Québec à l'ère du plein emploi. Québec.

recommandations émises par le CCJ se fondent à la fois sur les résultats préliminaires de ce portrait ainsi que sur l'expertise de ses membres.

Au sujet de la CRJ, celle-ci regroupe les forces vives de la recherche et de l'intervention sur la jeunesse et se donne pour but de répondre aux besoins transversaux et spécifiques de la *Politique québécoise de la jeunesse 2030*. Elle regroupe notamment 121 chercheurs, 14 centres de recherche, 7 partenariats et 19 chaires de recherche, qui travaillent selon 4 volets : Santé et bien-être ; éducation, citoyenneté et culture ; jeunes autochtones et emploi et entrepreneuriat. C'est au sein de ce dernier volet que s'est inscrite la réalisation de ce portrait.

Madame Longo, professeure à l'INRS et cotitulaire du volet Emploi et entrepreneuriat de la CRJ, dispose d'une solide expertise sur cet enjeu et a déjà publié à ce sujet<sup>6</sup>. La recherche initiée par ce mandat, en plus d'être une publication originale, a permis de pointer les limites de la catégorie « NEEF » en plus de briser plusieurs idées reçues sur cette partie de la jeunesse. Le portrait des jeunes NEEF, sur lequel se fondent nos recommandations, a permis de faire ressortir des constats intéressants qui vont à l'encontre de ces idées reçues.

---

<sup>6</sup> « María Eugenia Longo | INRS ». <http://www.inrs.ca/maria-eugenia-longo?f=publications> (5 février 2020).

# PORTRAIT DES NEEF DU QUÉBEC

Avant de présenter les principaux constats concernant les jeunes en situation NEEF, il convient de rappeler quelques chiffres clefs au sujet des jeunes du Québec sur le marché du travail. Les données présentées dans cette section sont issues du récent *Regard sur la jeunesse* (ISQ 2019) et dont les données les plus récentes datent de 2018 mais concernent uniquement les jeunes de 15 à 29 ans.

## *Situation générale des jeunes du Québec sur le marché du travail*

### *Une jeunesse très active et en emploi...*

Le taux d'activité des jeunes du Québec est très élevé avec un taux global de 75,7 % pour les 15-29 ans qui se décompose comme suit : 54,7 % pour les 15-19 ans, 77,7 % pour les 20-24 ans et 89,1 % pour les 25-29 ans. Autrement dit, un.e adolescent.e sur deux est en activité et plus les jeunes avancent en âge plus ils le sont. À noter que depuis 2015-2016, les hommes et les femmes de 15 à 29 ans ont le même niveau d'activité. Le taux d'emploi des jeunes de 15-29 ans est également élevé. En 2018, 1 023 600 jeunes de 15 à 29 ans occupent un emploi. La proportion de jeunes en emploi de 15 à 29 ans est de 70,1 %, ce qui représente une hausse de 13,3 points de pourcentage en 10 ans, soit le double de celle enregistrée pour l'ensemble des travailleurs de 15 ans et plus (4,9 points)<sup>7</sup>.

### *... qui reste vulnérable aux aléas économiques.*

Néanmoins, on constate que le taux de chômage des jeunes reste structurellement plus élevé. Il était de 7,3 % en 2018, alors que celui de la population s'établit autour de 5 à 6 %<sup>8</sup>. De manière générale, les jeunes sont plus susceptibles de subir les impacts négatifs causés par les conditions structurelles du marché du travail, notamment la faible rémunération, le travail précaire et atypique, de mauvaises conditions de travail, etc. Globalement, les jeunes du Québec sont donc actifs et en emploi, mais restent vulnérables aux fluctuations économiques qui font souvent d'eux les premières victimes du chômage.

## *Principaux constats concernant les jeunes NEEF*

### *Une population aux profils variés...*

La réalisation d'un portrait des jeunes en situation NEEF du Québec a permis de mettre au jour plusieurs constats concernant cette population. Premièrement, il semble nécessaire d'insister sur la catégorie statistique qui sert de fondement à cette recherche. En effet, l'analyse des bases de données se fonde sur le fait que les individus dont il est question ici ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation

---

<sup>7</sup> Institut de la statistique du Québec (2019). *Regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans, 1996 à 2018*. Édition 2019, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 287 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse-2019.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse-2019.pdf)] pp. 115-118

<sup>8</sup> Idem ; pp.118

au moment où ils ont répondu aux enquêtes. Le terme NEEF désigne donc avant tout la situation d'un individu plutôt que l'individu lui-même : on parlera de « jeunes en situation NEEF » plutôt que de « jeunes NEEF ». Les raisons qui expliquent cette situation NEEF sont multiples et ne permettent pas de voir apparaître des caractéristiques homogènes permettant de formuler des solutions « visant les NEEF ». La population des jeunes en situation NEEF est hétérogène et nécessite des interventions variées selon les caractéristiques des différents sous-groupes qui la composent.

Que nous indiquent ces profils ? Sur la base des données disponibles, l'équipe de recherche et le CCJ sont en mesure de discerner quelques-uns des grands profils qui peuvent permettre de cerner qui sont les jeunes en situation NEEF. Ces premiers profils corroborent les résultats publiés récemment par Statistique Canada, en précisant leurs effectifs pour le Québec, alors que d'autres profils nécessitent plus de recherche pour être en mesure de compléter ce portrait. Néanmoins, parmi la population des jeunes en situation NEEF, on peut citer un premier groupe de jeunes femmes mères et considérées comme inactives au regard des statistiques. À ce premier groupe, s'en ajoute un second composé principalement de jeunes hommes, mais pas exclusivement, au chômage. À ces deux grandes réalités fortement marquées par le genre, il faut ajouter plusieurs profils transversaux que sont les jeunes ayant décroché du secondaire et les travailleurs et travailleuses précaires et instables, dont plusieurs sont pourtant qualifié.e.s. Les profils « invisibles » pour le moment, et qui demandent un approfondissement de la recherche, sont ceux des jeunes en situation de handicap (mental et physique), ceux qui bénéficient de l'aide sociale, les personnes immigrantes, les minorités visibles, etc.

*... mais éloignée des stéréotypes.*

Les données de l'ISQ révèlent que l'on retrouve entre 9 % et 10 % de jeunes en situation NEEF chez les 15 à 29 ans. Ces jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études et ne suivent apparemment aucune formation attirent l'attention des autorités publiques dans plusieurs pays et peuvent se voir ciblés par des politiques publiques spécifiques. Cet avis s'appuie sur les données de 2015-2016 analysées par l'équipe de recherche de la CRJ. Afin de disposer d'un regard aussi large que l'exige le mandat du CCJ, la CRJ a élargi son analyse aux jeunes de 35 ans et moins. On constate alors que les jeunes en situation NEEF ne correspondent pas aux stéréotypes associés à ce phénomène.

*Les jeunes en situation NEEF sont majoritairement âgés entre 20 et 35 ans.*

Tout d'abord, le taux de jeunes en situation NEEF est variable selon la tranche d'âge. Selon les données préliminaires, basées sur l'*Enquête sur la population active* de 2015-2016, c'est 10,5 % des jeunes de 17 à 19 ans qui peuvent être considérés en situation NEEF. Ce taux augmente à 12,4 % chez les 20-24 ans, puis à 15,7 % chez les 25-29 ans avant de se stabiliser à 14,4 % chez les 30-34 ans. Les données de l'ISQ des années plus récentes montrent que le nombre de NEEF tend à diminuer<sup>9</sup>, notamment grâce à la vigueur actuelle du marché du travail qui permet aux jeunes de s'insérer plus facilement. Ceci étant dit, la problématique des jeunes en situation NEEF n'est pas qu'un enjeu statistique mais aussi un enjeu social.

---

<sup>9</sup> Idem ; pp.124-125

*Une part importante des jeunes NEEF est probablement formée de jeunes mères.*

Ensuite, alors que les hommes sont plus souvent en situation de chômage, les femmes sont plus souvent inactives et le sont dans une tranche d'âge plus âgée. Selon les données de Statistique Canada, cette inactivité est causée par la maternité. Une part importante de ce que nous nommons des jeunes en situation NEEF désigne en réalité de jeunes parents dont la priorité est le soin de leurs enfants plutôt que le retour sur le marché du travail. Cette réalité semble corroborée par les résultats préliminaires de notre portrait des jeunes du Québec en situation NEEF. En effet, le taux de « jeunes NEEF » utilisé par Statistique Canada et l'OCDE est plus bas au Québec qu'ailleurs en raison d'un nombre moins élevé de jeunes femmes inactives. Les politiques familiales et l'existence de structures comme les CPE pourraient jouer un rôle dans l'explication de cette différence entre le Québec et les autres provinces ou pays avec lesquels nous nous comparons.

*Les jeunes en situation NEEF ont une expérience de travail et disposent majoritairement d'un DES.*

Enfin, ces jeunes souffrent bel et bien d'une sous-scolarisation, mais pas dans les proportions attendues. Selon les données préliminaires présentées par la CRJ au CCJ, les jeunes en situation NEEF de 17 à 19 ans sont 58 % à avoir un diplôme d'études secondaires (DES). À titre de comparaison, et pour la même tranche d'âge, ce sont 74,2 % des jeunes étudiants et 67,8 % des jeunes employés qui sont diplômés du DES.

C'est un écart de 10 points qui se creuse avec l'âge, puisque le DES est détenu par 66,6 % pour les jeunes en situation NEEF de 20 à 24 ans. On compte alors un écart de 30 points avec les jeunes étudiants et de 20 points avec les jeunes employés pour la même tranche d'âge. L'écart se réduit et se stabilise pour les jeunes en situation NEEF de 25 à 34 ans qui sont 75,5 % à avoir un DES contre 97 % des jeunes étudiants et environ 93 % des jeunes employés. Ainsi, il existe bel et bien un écart non négligeable sur le plan de la scolarisation. Les effets de la diplomation sont flagrants au fil des années, puisque les individus les moins scolarisés ont plus de chances que les autres d'avoir et de se maintenir dans une situation NEEF. Si ces jeunes ne sont pas tous sous-scolarisés, la sous-scolarisation semble être un facteur déterminant dans le maintien du statut NEEF plus on avance en âge.

*Agir en prévention auprès des jeunes en situation NEEF.*

Ainsi, on constate que le stéréotype du « jeune NEEF » comme étant un jeune inactif, « qui se tourne les pouces » (soit en sabbatique, soit décrocheur) ne résiste pas à l'épreuve des faits et face aux données de recherche. La population des jeunes en situation NEEF est certes très hétérogène, mais traduit avant tout et plus largement les difficultés d'une partie des jeunes à s'insérer, et la manière dont des périodes de chômage ou d'inactivité prolongées fragilisent ces individus et contribuent à leur éloignement du marché du travail. Il apparaît qu'agir sur les jeunes en situation NEEF passe avant tout par de la prévention, suivant une approche similaire à celle que nous pourrions préconiser pour prévenir le *scarring effect*<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> Le « *scarring effect* » est défini comme l'effet négatif à long terme du chômage sur l'individu concernant ses opportunités futures sur le marché du travail. Ainsi, une personne au chômage sera plus susceptible de souffrir à l'avenir d'expériences négatives sur le marché du travail, par rapport à une personne par ailleurs identique qui n'a pas été au chômage. À court terme, le chômage entraîne une perte de revenu, mais sur le long terme il augmente le risque de voir l'individu devenir inactif ou dépendant de prestations publiques. Cette définition est tirée de Nilsen, Øivind A. & Reiso, Katrine Holm (2011)



# RECOMMANDATIONS

À la lumière des constats dégagés précédemment, cette section se décline en 3 axes. Le premier a pour thème le besoin de poursuivre l’investigation et la production de données sur les jeunes vulnérables et éloignés du marché du travail. L’usage de la catégorie statistique « NEEF » induit une vision homogène de cette population alors que la réalité est bien différente. Une approche plus fine permet de mieux cibler les jeunes que le MTESS souhaite ramener sur le marché du travail. Le second axe propose une action concrète visant le maintien durable des jeunes sur le marché du travail, en partenariat avec les organismes spécialisés en développement de l’employabilité. Le troisième axe consiste à améliorer l’accès à la formation scolaire et à investir dans la persévérance scolaire. Finalement, une seconde série de recommandations suivra le dépôt du portrait des jeunes en situation NEEF du 1<sup>er</sup> mars. Les recommandations actuelles sont basées sur les données du rapport préliminaire.

## AXE 1 — ÉTABLIR DES PROFILS DE JEUNES VULNÉRABLES

Au travers de cette recherche, il est apparu que la catégorie statistique « NEEF » se heurte à de sérieuses limites de plusieurs natures. Premièrement, elle ne propose de définir sa population cible que par la négative, sans apporter d’autres précisions. Elle nourrit ainsi les ambiguïtés en amalgamant des jeunes en situation de vulnérabilité et subissant le chômage ou l’inactivité avec des profils fort médiatisés comme celui des jeunes en voyage ou en sabbatique. De plus, cette catégorie ne reconnaît pas le travail invisible dans le cas des jeunes mères. Il s’avère finalement que les jeunes en situation NEEF sont en grande partie des chômeurs et de jeunes parents, bien que ces profils n’épuisent pas à eux seuls la catégorie. À l’homogénéité supposée de la catégorie des « jeunes NEEF » nous souhaitons substituer les réalités hétérogènes des « jeunes en situation NEEF ».

Deuxièmement, les profils de jeunes en situation NEEF restent sous-documentés, notamment concernant les jeunes en situation de handicap, des personnes immigrantes, ou encore ceux issus des minorités visibles. Un approfondissement des recherches quantitatives est donc nécessaire afin de distinguer plus clairement les profils de jeunes en situation NEEF. Pour cela, nous pourrions utiliser des données administratives, notamment celles issues du MTESS et des services responsables de l’aide sociale.

À un volet quantitatif visant à établir des profils, il faut ajouter un volet qualitatif afin de saisir la perception de ces jeunes et comprendre quels sont leurs problématiques et besoins, ainsi que de comprendre quelles sont les interventions ayant le plus de chances de succès. Prendre en compte leurs points de vue est primordial afin qu’ils ne soient plus uniquement des sujets, mais des acteurs qui participent aux changements dans les mesures qui leur sont destinées.

### **Recommandation 1 :**

*Que le CCI, en collaboration avec la CPMT, bénéficie des ressources requises pour approfondir la recherche par le biais de méthodes quantitatives et qualitatives et préciser ainsi les particularités et les besoins de chaque sous-groupe composant cette catégorie hétérogène*

Le CCJ souligne finalement que ce besoin d'une meilleure compréhension des jeunes en situation NEEF a fait l'objet d'une précédente recommandation du comité en 2014, dans un avis portant sur les transitions entre l'école et le marché du travail<sup>11</sup>. Dans cet avis, le CCJ relevait l'existence d'une typologie utilisée alors par Eurofound qui distingue :

- 1) les chômeurs traditionnels en recherche active d'un emploi;
- 2) les personnes non disponibles (responsabilités familiales ou incapacités diverses);
- 3) les désengagés (ne cherchant pas d'emploi, n'étant pas aux études et ne vivant aucune contrainte);
- 4) les personnes à la recherche d'une opportunité (emploi ou formation qui cadrent avec leurs compétences) et;
- 5) les volontaires (voyages, arts ou autoapprentissage).

L'avis relevait néanmoins que cette répartition des catégories n'était toutefois pas accessible pour le Québec en raison de l'indisponibilité des données<sup>12</sup>.

## **AXE 2 — ANTICIPER POUR UN MAINTIEN DURABLE DES JEUNES EN EMPLOI**

Le maintien en emploi constitue le second axe de cet avis. La recherche a permis de démontrer qu'une part importante des jeunes en situation NEEF sont en réalité des jeunes au chômage ou en situation de précarité d'emploi. Un jeune homme en situation NEEF sur deux est au chômage et c'est le cas d'une jeune femme sur trois dans la même situation.

### *Des jeunes qui ont une expérience de travail pour la plupart...*

En moyenne, si l'on exclut les 17 à 19 ans qui ne sont pas aussi actifs que leurs aînés, c'est entre 15 % et 18 % des jeunes en situation NEEF qui n'ont jamais travaillé<sup>13</sup>. Bien qu'important, ce nombre ne doit pas occulter le fait que la grande majorité détient une expérience de travail. Selon les données de 2015-2016, les jeunes en situation NEEF de 17 à 19 ans étaient 52 % à avoir travaillé au cours de la dernière année, tandis que c'est le cas de 58 % des jeunes en situation NEEF de 20 à 24 ans, 48 % des 25 à 29 ans et 46 % des 30 à 34 ans. Environ la moitié des jeunes NEEF de toutes les tranches d'âge ont donc travaillé dans une période récente. Il est donc possible d'agir rapidement auprès de ces groupes, d'autant qu'ils ne sont pas si éloignés du marché du travail que l'on peut le penser. Étant en activité et en recherche d'emploi, il est également fort probable que ces jeunes fréquentent ou ont pu fréquenter des ressources en employabilité.

### *... mais qui ne se maintiennent pas durablement en emploi.*

Cependant, la recherche nous apprend aussi que ces jeunes en situation NEEF et au chômage déclarent avoir perdu leur emploi dans 75 % des cas. La fin d'emploi n'est donc pas volontaire dans la plupart des

---

<sup>11</sup> En 2014, l'avis portant sur les transitions entre l'école et le marché du travail demandait dans sa recommandation 8 : « Que le MESS, via la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DGARES), réalise une étude de type longitudinal sur les jeunes québécois qui ne sont ni aux études ni au travail ni en formation. »

<sup>12</sup> Comité consultatif Jeunes (2014) « Les transitions entre l'école et le marché du travail » ; p.15.  
<http://ccjeunes.org/publications/avis-sur-les-transitions-entre-lecole-et-le-marche-du-travail>

<sup>13</sup> Les données actuelles ne permettent pas de connaître les raisons de ce manque d'expérience.

cas. Par la suite, la durée moyenne de la période sans emploi est comprise entre 3,7 et 4,6 mois, suivant la tranche d'âge, ce qui traduit l'instabilité, la précarité et le risque accru de se maintenir dans cette situation plus ces jeunes avancent en âge. Ces jeunes sont donc actifs, s'insèrent en emploi, mais ne parviennent pas à le conserver. C'est ici que nous proposons d'agir à la fois auprès de ces jeunes, mais également auprès de leurs employeurs.

*Accompagner les jeunes et leurs employeurs pour assurer le maintien durable en emploi.*

Un accompagnement adapté, par le biais de suivis individualisés et d'intervention en approche globale visant le maintien en emploi, peut permettre de prévenir les situations qui peuvent menacer la situation d'emploi du jeune. Par exemple, si certaines interventions en lien avec le savoir-être s'avèrent nécessaires ou dans des cas où l'employeur ne se sent pas outillé pour répondre à des besoins spécifiques en raison de problématiques diverses.

De plus, élargir ce suivi aux jeunes en emploi peut permettre d'assurer une continuité d'emploi. Les jeunes sont structurellement plus vulnérables au fait d'occuper des emplois précaires qu'ils soient temporaires ou saisonniers, et sont à risque de perdre leur emploi de façon répétitive, alternant ainsi des phases de chômage, d'inactivité et d'emploi. Les jeunes qui possèdent un emploi pour une courte période (temporaire ou saisonnier) gagneraient à accéder à des services avant leur cessation d'emploi. Un accompagnement des jeunes et de leurs employeurs pourrait permettre de prévenir les cessations d'emploi en utilisant les programmes et mesures d'Emploi-Québec avec une plus grande souplesse.

**Recommandation 2 :**

*Que les programmes et mesures d'Emploi-Québec permettent d'effectuer des activités en approche globale de maintien en emploi, auprès de participants aux mesures d'aide ou de travailleurs, en effectuant un suivi individualisé auprès du jeune et de son employeur, et ce, afin de s'assurer d'une intégration durable au marché du travail.*

### **AXE 3 — FACILITER L'ACCÈS AUX ÉTUDES ET À LA FORMATION**

Plus tôt, nous avons abordé le fait que la population des jeunes en situation NEEF détenait en majorité un diplôme d'études secondaires, tout en mentionnant que les écarts de diplomation avec le reste de la population étaient très importants. Une faible scolarité augmente les chances d'être et de se maintenir dans une situation NEEF. Pour s'en extraire, ces jeunes doivent viser une insertion et un maintien durable sur le marché du travail, un retour aux études ou à la formation, ou bien une combinaison de ces situations favorables au développement de leurs compétences.

*Le décrochage scolaire est un enjeu bien connu au Québec...*

Le décrochage scolaire est une problématique bien identifiée par le gouvernement, et il est bon de rappeler que le Québec est un champion du raccrochage scolaire. Le système éducatif dispose d'atouts importants que sont la formation générale aux adultes (FGA), la formation professionnelle (FP) et la formation continue au collégial (FC). Autant de moyens à notre disposition pour s'adresser à une

clientèle adulte qui a quitté les bancs d'école, que cela soit avec un diplôme, une qualification ou aucune forme de diplomation.

*... mais ses effets à long terme jouent un rôle dans le maintien des jeunes en situation NEEF.*

L'une des conclusions majeures de l'étude réalisée par la CRJ est que la situation NEEF n'est pas propre aux jeunes de 20 à 35 ans. Elle décrit la réalité d'une part importante de la population québécoise de tous les âges et révèle comment un mauvais départ dans la vie d'un individu peut entraîner des situations de vulnérabilité tout au long de son parcours de vie.

Selon les données analysées, le taux de personnes en situation NEEF se stabilise autour de 14 % à 15 % à partir de la tranche d'âge de 30 à 34 ans<sup>14</sup>. Ce qui signifie que ce groupe a accumulé des difficultés à se maintenir en emploi ou à accéder à une formation au cours des années précédentes. Ce taux révèle également la présence d'un groupe de personnes précarisées et fragilisées par le *scarring effect* mentionné précédemment<sup>15</sup>. Si la recommandation 2 permet d'agir alors que ces jeunes sont en emploi et que des programmes d'insertion sont admissibles jusqu'à 35 ans, il reste que la prévention par l'éducation et la formation est le meilleur outil pour s'assurer que les jeunes actuellement en situation NEEF ne soient pas à risque de le rester à un âge plus avancé.

*Le retour aux études est une option à privilégier pour les plus jeunes en situation NEEF.*

Tout d'abord et de manière générale, si l'on attribue souvent la baisse du taux de jeunes en situation NEEF chez les 15-29 ans, sur les 10 dernières années, au contexte du marché du travail, celle-ci doit aussi être analysée en regardant le taux croissant de la fréquentation scolaire.

Ensuite, considérant les transformations à venir sur le marché du travail et leurs effets sur l'emploi, il est préférable de voir les jeunes se former dès aujourd'hui afin d'occuper les emplois de demain. L'institut du Québec, dans son *Bilan 2018 de l'emploi au Québec*, note que « *bien que les besoins de main-d'œuvre actuels soient tant pour des postes non qualifiés que hautement qualifiés, les emplois de la prochaine décennie exigeront dans une plus grande proportion un diplôme collégial ou universitaire ainsi qu'un niveau plus élevé de littératie.*<sup>16</sup> » Soit les jeunes en situation NEEF n'ont pas le niveau

---

<sup>14</sup> Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, 2020, « Taux de personnes NEEF selon l'âge, Québec, 2015-2016 (en pourcentages) », graphique réalisé à l'INRS pour la CRJ, à partir de données de l'Enquête sur la population active (EPA) 2015-2016 de Statistique Canada.

<sup>15</sup> On remarque que la durée moyenne sans emploi augmente avec l'âge et que l'expérience de travail récente tend à décroître. Voir Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, 2020,

- « Durée moyenne de l'emploi précédent des jeunes NEEF ayant travaillé dans les douze derniers mois, selon le groupe d'âge, Québec, 2015-2016 (en pourcentages) »,
- « Répartition des jeunes NEEF selon qu'ils ont travaillé ou non et le groupe d'âge, Québec, 2015-2016 (en pourcentages) »,

Graphiques réalisés à l'INRS pour la CRJ, à partir de données de l'Enquête sur la population active (EPA) 2015-2016 de Statistique Canada.

<sup>16</sup> Institut du Québec (2019) Bilan 2018 de l'emploi au Québec; [En ligne] <https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/bilan-de-l'emploi-2018vfaf68454ac9186762bc5eff00000592ac.pdf> (4 février 2020)

secondaire requis pour effectuer des études collégiales, soit ils ne sont pas en situation d'entreprendre ces études. Plusieurs avenues présentées par des membres étudiants du CCJ ont pu être soulevées et sont connues du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES). Nous pensons notamment aux mesures de transition du secondaire vers le collégial, de services aux étudiants, d'information sur l'aide financière aux études, etc. L'acquisition de connaissances et de compétences transférables est l'assurance d'une insertion durable au marché du travail.

Enfin, l'accroissement de l'accessibilité aux études et à la formation doit pouvoir s'adapter à une clientèle qui n'est pas inactive. Les jeunes en situation NEEF sont des travailleurs ou des parents et ils doivent aussi faire l'objet d'une conciliation travail-études-famille leur permettant de saisir les opportunités de formation autant que les opportunités d'emploi.

### **Recommandation 3 :**

*Que le MTESS agisse en collaboration avec le MÉES afin de rehausser l'accessibilité des études et de la formation auprès des jeunes en situation NEEF, notamment :*

- *en assurant une offre qui répond à la hauteur des besoins exprimés*
  - *en formation générale aux adultes,*
  - *en formation professionnelle*
  - *ainsi qu'en formation continue de niveau collégial,*
- *en facilitant le démarrage de petites cohortes et finalement,*
- *en adaptant cette offre à leur réalité par l'établissement de parcours de formation à temps partiel.*

*Agir conjointement pour les jeunes, un objectif partagé par le MTESS et le MÉES.*

La population en situation NEEF se trouve à l'intersection des champs de compétences de ces deux ministères. Le CCJ souhaite interpeller le MÉES sur cet enjeu, celui-ci étant un membre de l'assemblée délibérante de la CPMT. Des initiatives comme la création d'un *Groupe d'intervention gouvernementale en matière de rareté de la main-d'œuvre*, présidé par le ministre du Travail, de l'Emploi et de Solidarité sociale, sont à saluer car elles vont dans le sens d'une plus grande coopération.

Il nous apparaît essentiel de mettre en place des actions conjointes afin de faire correspondre les besoins grandissant des jeunes à se former à ceux d'une économie en demande de talents et de compétences. Entre les deux, une offre adaptée de formation disposant des moyens d'atteindre ses buts doit pouvoir y répondre, de même qu'une offre de service non restrictive doit pouvoir orienter les jeunes vers l'emploi, les études ou la formation. Une collaboration interministérielle sur ces enjeux pourrait rendre le système plus flexible et contribuer à réduire le nombre de jeunes en situation NEEF.

# CONCLUSION

En conclusion, suite au mandat confié par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Comité consultatif Jeunes de la Commission des partenaires du marché du travail a collaboré activement avec le réseau d'expert. e. s de la Chaire réseau sur la Jeunesse du Québec afin de dresser un portrait des jeunes québécois. e. s ni en emploi, ni aux études, ni en formation. Les résultats obtenus, tirés des enquêtes disponibles de Statistique Canada, nous ont révélé que la situation des jeunes NEEF est hétérogène et que les mesures pour les aider à s'insérer sur le marché du travail doivent être adaptées aux différents profils que cette catégorie statistique englobe.

Ainsi, la majeure partie des jeunes en situation NEEF sont des jeunes dans la vingtaine et cette situation de vulnérabilité peut s'étirer se prolonger. Les jeunes hommes en situation NEEF sont plus souvent au chômage alors que les jeunes femmes dans cette même situation sont plus souvent inactives. Cependant, ces jeunes disposent le plus souvent d'une expérience de travail récente et d'un niveau DES. Les difficultés à conserver un emploi, la précarité du marché du travail ou les obligations qu'implique la fondation d'une famille et qui constituent des obstacles à leur intégration durable sur le marché du travail.

Les solutions proposées dans cet avis se fondent pour le moment sur les tendances relevées et des données plus récentes permettront de produire d'autres recommandations. À ce jour, l'approfondissement de la recherche sur les jeunes vulnérables, l'investissement dans des activités de suivi et de maintien en emploi et l'accessibilité à l'éducation et à la formation constituent trois axes jugés prioritaires pour les membres du CCJ.

# RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

## **Recommandation 1 :**

*Que le CCJ, en collaboration avec la CPMT, bénéficie des ressources requises pour approfondir la recherche par le biais de méthodes quantitatives et qualitatives et préciser ainsi les particularités et les besoins de chaque sous-groupe composant cette catégorie hétérogène*

## **Recommandation 2 :**

*Que les programmes et mesures d'Emploi-Québec permettent d'effectuer des activités en approche globale de maintien en emploi, auprès de participants aux mesures d'aide ou de travailleurs, en effectuant un suivi individualisé auprès du jeune et de son employeur, et ce, afin de s'assurer d'une intégration durable au marché du travail.*

## **Recommandation 3 :**

*Que le MTESS agisse en collaboration avec le MÉES afin de rehausser l'accessibilité des études et de la formation auprès des jeunes en situation NEEF, notamment :*

- *en assurant une offre qui répond à la hauteur des besoins exprimés*
  - *en formation générale aux adultes,*
  - *en formation professionnelle*
  - *ainsi qu'en formation continue de niveau collégial,*
- *en facilitant le démarrage de petites cohortes et finalement,*
- *en adaptant cette offre à leur réalité par l'établissement de parcours de formation à temps partiel.*

Cet avis se veut le premier d'une série qui proposera des recommandations au fur et à mesure que les données les plus récentes sur la jeunesse seront disponibles. De plus, le CCJ travaille en ce moment même avec la Chaire réseau sur la jeunesse (CRJ) à la mise à jour du portrait des jeunes de 18 à 35 ans et leur situation sur le marché du travail.

Les données de recherche préliminaires ont été présentées aux membres du CCJ par l'équipe de recherche le 24 janvier 2020. Elles présentent une analyse de l'Enquête sur la population active 2015-2016. Le rapport final déposé le 1<sup>er</sup> mars 2020 contient l'analyse des cycles plus récents et se voit complété par des données de l'enquête sur la santé des collectivités canadiennes.

# BIBLIOGRAPHIE

Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, 2020, « Jeunes NEEF de 17 à 34 ans, Québec, 2015-2016 », calcul effectué à l'INRS pour la CRJ, à partir de données de l'Enquête sur la population active (EPA) 2015-2016 de Statistique Canada.

Comité consultatif Jeunes, 2014, « Les transitions entre l'école et le marché du travail » ; <http://ccjeunes.org/publications/avis-sur-les-transitions-entre-lecole-et-le-marche-du-travail/>

Gouvernement du Canada, Statistique Canada. 2018a. « La transition de l'école au travail : indicateur ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) pour les jeunes âgés de 15 à 19 ans au Canada ». <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-599-x/81-599-x2018012-fra.htm> (11 octobre 2019).

— — —. 2018b. « La transition des études au travail : indicateur NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) pour les jeunes femmes et les jeunes hommes âgés de 25 à 29 ans au Canada ». <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-599-x/81-599-x2018013-fra.htm> (11 octobre 2019).

— — —. 2019a. « Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation : qu'ont-ils fait au cours des 12 derniers mois ? » <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-222-x/71-222-x2019001-fra.htm> (11 octobre 2019).

— — —. 2019b. « Un profil des jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires au Canada, de 2015 à 2017 ». <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019020-fra.htm> (8 novembre 2019).

Government of Canada, Statistics Canada. 2018. « Le Quotidien — Étude : La transition des études au travail : indicateur NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) pour les jeunes femmes et les jeunes hommes âgés de 25 à 29 ans au Canada, 2017-2018 ». <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/181010/dq181010c-fra.htm> (11 octobre 2019).

— — —. 2019. « Le Quotidien — Étude : Faire la transition de l'école vers le travail : les jeunes de 20 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) au Canada, 2018-2019 ». <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190705/dq190705c-fra.htm> (11 octobre 2019).

Gouvernement du Québec. (2018). Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023 : Le Québec à l'ère du plein emploi. Québec.

ICI.Radio-Canada.ca, Zone Politique. « Pénurie de main-d'œuvre : Québec ciblera quatre secteurs prioritaires ». *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1495753/jean-boulet-main-oeuvre-technologies-information-sante-electrification-transports> (3 février 2020).

Institut de la statistique du Québec (2019). Regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans, 1996 à 2018. Édition 2019, [En ligne], Québec, Institut



de la statistique du Québec, 287 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse-2019.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse-2019.pdf)]

Institut du Québec (2019) Bilan 2018 de l'emploi au Québec ; [En ligne] <https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/bilan-de-l'emploi-2018vfaf68454ac9186762bc5eff00000592ac.pdf> (4 février 2020)

Nilsen, Øivind A. & Reiso, Katrine Holm, 2011. "Scarring effects of unemployment," Discussion Paper Series in Economics 26/2011, Norwegian School of Economics, Department of Economics.

## **NOUS JOINDRE**

### **Comité consultatif Jeunes**

**533 rue Ontario Est, bureau 202**

**Montréal (Québec) H2L 1N8**

**514 721-3051 – poste 5**

**[info@ccjeunes.org](mailto:info@ccjeunes.org)**